



LE BLAINVILLOIS



Janvier 2013
Nouvelle édition n°45

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Le Conseil Municipal
- Les spectacles de fin d'année
- Saint-Nicolas

DANS VOS AGENDAS

LOTO DES ROIS

2000€ de lots. 1er prix : un voyage d'une valeur de 500€.
De nombreux autres lots et des bons d'achat.
Ouverture des portes à 13h00
4 € le carton / 20 € les 6 cartons / 30 € les 10 cartons
(1 carton gratuit pour 6 ou 10 achetés)
Restauration et buvette sur place
Inscriptions sur place ou sur réservation : 03 83 75 76 71
06 73 77 07 20

BLAINVILLE-SUR-LEAU
11H00 - MFC
Dimanche 20 jan. 2013

Et si on allait au cinéma

Le CCAS propose, en lien avec le cinéma Impérial de Lunéville, une séance le mercredi 16 janvier à 17h30

ANCONINA TIMSIT

4,20 € la place à régler au moment de l'inscription.

Le transport sera organisé en fonction du nombre de participants.

SÉANCE OUVERTE À TOUS adultes et enfants

INSERPTIONS EN MAIRIE
mardi 14 et
mercredi 15 janvier
de 15h00 à 17h00

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

En janvier 2012, je citais dans le "mot du maire" les propos de Michel DINET, président du Conseil Général qui opposait au triple A dont les médias nous rebattaient les oreilles, le triple S

S comme **SOLIDARITE**, **S** comme **SERVICES PUBLICS**, **S** comme **Solidarité avec les territoires** et je précisais que c'était "aussi le sens de notre action au quotidien".

Et aujourd'hui je considère que c'est encore et toujours le sens de l'action qu'avec les élus de mon équipe, nous continuerons de mener :

- que ce soit pour le maintien et le développement de nos **services à la population** qui, pour répondre aux attentes de nos concitoyens, bénéficient de tous les moyens matériels et humains nécessaires,
- que ce soit pour le **soutien à la vie associative** à qui nous apportons au-delà des subventions, la mise à disposition de locaux, le matériel et l'intervention des agents municipaux,
- que ce soit pour le fonctionnement de nos **écoles** auquel nous portons une attention particulière en étant à l'écoute des besoins des élèves et des enseignants.

Et en ce qui concerne l'école et la **rentrée scolaire de septembre 2013**, la mise en œuvre probable de la semaine de quatre jours et demi de classe dans le cadre de la loi "d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république", va nécessairement générer une nouvelle organisation de nos services.

Aussi prochainement, je vais proposer plusieurs réunions de travail pour la préparation de cette rentrée scolaire et convier, avec la commission municipale ad hoc, les délégués de parents, les directeurs d'écoles, nos différents services municipaux en charge de la jeunesse et tous les partenaires concernés. Ce sera aussi l'occasion d'évaluer les éventuels coûts supplémentaires liés à cette nouvelle organisation.

Dans ce même esprit de **concertation et de coordination**, j'ai déjà proposé une rencontre à mon collègue de Damelevières afin d'harmoniser les modalités de ce passage à quatre jours et demi aussi bien pour le transport scolaire que pour l'organisation des temps dédiés à l'ouverture vers des pratiques sportives, culturelles etc.

Voilà au-delà des grands chantiers de travaux visant l'amélioration et l'accessibilité des bâtiments qui ont déjà été présentés, un autre grand dossier où tous les acteurs pourront s'impliquer.

Et en ce début 2013, je vous souhaite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, **UNE TRES BONNE ET HEUREUSE ANNEE** placée sous le signe de la fraternité, de la solidarité et du respect de chacun.

Annie FARRUDJA 

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le lundi 7 janvier à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Les **mercredis 9 et 23 janvier**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Tickets Etudes

Ils s'adressent aux jeunes blainvillois nés entre le 1^{er} janvier 1988 et le 31 décembre 1996 qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les scolarités de type : BAC Pro, BEP, CAP, etc... n'ouvrent pas droit à l'aide). D'un montant de 75 euros par an renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation.

Ticket jeune sport loisirs culture

AUGMENTATION DE L'AIDE pour pallier les augmentations de cotisations, licences,... et favoriser toujours plus le tissu associatif local. Pour les jeunes de 6 à 18 ans (nés entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 2007) : planche de **42 €** à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières pour alléger les frais d'inscription.

Bon naissance

NOUVELLES UTILISATIONS : depuis plusieurs années, lors d'une naissance, et pour soulager la maman dans son nouveau rôle, le CCAS octroie une aide de 50 euros. Lors de sa dernière commission, le CCAS a décidé d'une utilisation :

- à l'aide à domicile pour des heures d'aides ménagères,
- dans les crèches municipales Les P'tits Mousses ou Bergamote ou à la crèche Les Loupiots de Damelevières à déduire des factures de garderie,
- dans les salons de coiffure ou coiffeuses à domicile ou soins en institut d'esthétique ou esthéticienne à domicile à Blainville-sur-l'Eau.

Pour tout complément d'information, s'adresser au bureau du C.C.A.S. les **mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ou le mercredi de 9 h à 12 h**. Tél. **03 83 75 50 32**.

Attention

Prudence, abattage d'arbres sur les parcelles 13, 14, 19 et 20.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Rencontre littéraire

> **Mardi 29 janvier à 18h00**

Rencontre entre lecteurs, venez partager vos livres préférés lors de discussions entre passionnés, amoureux de la littérature, ou simplement lecteurs occasionnels.

A noter : le programme des animations 2013 sera disponible au cours de la deuxième quinzaine de janvier.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 5 - 13h30 MFC. Circuit : Le Léomont 12 km (3h00)

Samedi 12 - 13h30 MFC. Circuit : Vigneulles 8 km (2h00)

Samedi 19 - 13h30 MFC. Barbonville circuit du breuil 9 km (2h30)

Samedi 26 - 13h30 MFC. Circuit : Mont sur Meurthe 10 km (2h30)

Le programme détaillé est disponible à la CCVM. Renseignements : 03 83 71 43 62.

Jeudis 10 et 24 janvier dès 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage, animés le 10 janvier par l'orchestre Martial VUILLEMIN et par l'orchestre Punch Musette le 24 janvier. Renseignements et réservations 03 83 75 91 62.

Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

A partir du lundi 7 janvier.

Zumba. Nouvelle activité DAM'J.

Le lundi de 19h00 à 20h00 à la salle des Fêtes de Damelevières. Renseignez-vous sur le site de Dam'j.

Dimanche 13 janvier dès 14h00 - Loto

Organisé par l'ACBD Football à la MFC. Ouverture des portes à 13h00, de nombreux lots (Iphone 5, bons d'achats, vélo...). Prix des cartons : 1 carton pour 4 euros, 3 cartons pour 10 euros, 6 cartons pour 18 euros. Réservations au 06 15 33 26 40 (M. CHERRIER).

CHEZ NOS VOISINS

Samedi 12 janvier à 17h00 - Zone de Loisirs de Damelevières

Feux de l'Épiphanie. Vente de chocolat chaud, café, brioche. Feux d'artifice. Bénéfices reversés à une association caritative.

Apportez vos sapins à la zone de loisirs durant les jours qui précèdent.

Organisation Comité des Fêtes et Mairie de Damelevières.

25 - 26 - 27 janvier - Salle des Fêtes Damelevières

Salon des Peintres organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières.

Ouvert de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Entrée gratuite.

ATTENTION

Samedi 15 décembre 2012 une dame prétextant être sans emploi et très pauvre a proposé à la vente des calendriers chez les personnes âgées (uniquement). Quand les personnes de bonne volonté ouvraient leur porte-monnaie, la dame se morfondant encore plus, demandait un billet plutôt qu'une pièce.

Nous appelons aux personnes âgées d'être très vigilantes et de ne pas ouvrir à un inconnu.

Dans le cas où des situations similaires se présenteraient, en informer immédiatement un voisin, la Mairie et la Gendarmerie.

VISITE ANNUELLE

Saint-Nicolas sous la neige

C'est sous la neige qu'est arrivé Saint-Nicolas en gare de Blainville-Damelevières dimanche 9 décembre 2012. Une centaine de personnes s'était rassemblée pour accueillir le Saint-Patron des Lorrains, accompagnée par la fanfare Les Libellules, les majorettes et les Maires des deux Communes organisatrices.



À sa descente du train, les enfants se sont précipités, certains pour lui offrir des dessins le représentant, d'autres pour recevoir un bonbon et faire une photo souvenir. Saint-Nicolas a ensuite pris place dans son char, suivi par la famille du boucher et par les trois Pères Fouettard.

À chaque étape, les Blainvillois étaient nombreux et toujours très accueillants. C'est littéralement une pluie de bonbons qui descendait sur les enfants, distribués par le Saint-Patron lui-même, mais aussi par les bénévoles des deux comités des fêtes, organisateurs de cette journée réussie. Saint-Nicolas est ensuite reparti, il n'y a pas de doute quant à son retour l'an prochain.

Saint-Nicolas dans les écoles



Avant d'entamer son périple dans les rues de Blainville-sur-l'Eau et de Damelevières, Saint-Nicolas a fait le tour des quatre écoles pour saluer tous les enfants. Accompagné du Père Fouettard, l'évêque de Myre a distribué un livre à chaque écolier, et bien évidemment quelques chocolats. Les enseignants avaient tous préparé des chansons, des poèmes ou des dessins, et chaque visite était l'occasion de quelques mots gentils glissés à l'oreille du Saint. On peut donc penser que l'an prochain, ce moment sera encore magique pour tous les enfants.

Musique à la MFC et dans les écoles

Cette année encore, l'arbre de Noël offert par la Municipalité était placé sous le signe de la musique.



Epikoi Enkor, groupe de rock pour enfants, a fait danser les 200 spectateurs de la MFC mercredi 12 décembre. Et c'est Echo Lali (alias David Grousset) qui a enchanté les petits des maternelles les deux jours suivants. Chansons drôles et adaptées, rythmes entraînants, les petits et les grands ont apprécié les prestations, même si le public de la MFC a parfois été quelque peu turbulent. Mais après tout, il s'agissait d'un bal rock, alors il fallait que ça bouge !!!



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Madame, Monsieur,

Pour 2013, nous vous souhaitons, si cela est encore possible...

des élus gestionnaires soucieux de limiter les dépenses, notamment celles de personnel correspondant à une ville de 4000 habitants, des élus qui cessent de recruter, sans discernement, des cadres notamment.

des élus visionnaires et réalistes qui ne veulent pas urbaniser à tout prix, en particulier dans la carrière du haut des places, des élus conscients que l'Entre deux Eaux doit rester un espace naturel, accessible à tous, correctement entretenu et dépourvu de constructions susceptibles d'être inondées en cas de crue.

des élus responsables qui ne bouleversent pas, à grand frais, des structures dédiées à la petite enfance sans apporter la moindre amélioration en termes de places ou de services supplémentaires.

des élus qui respectent leur parole en aménageant les quartiers plutôt qu'en arrachant des arbres, en se souciant de la tranquillité publique pas uniquement par le biais de caméras, en maintenant la propreté de la ville.

des élus solidaires et innovants qui se préoccupent réellement du vivre ensemble des Blainvillois plutôt que de communiquer à outrance.

des élus qui s'intègrent dans un équilibre intelligent avec la cité voisine plutôt que de cultiver querelles et compétition.

Enfin, nous vous souhaitons une équipe majoritaire unie et cohérente, qui ne se contente pas du point de vue de quelques uns, qui met les élus au cœur du dispositif de décisions, qui ne se repose pas en permanence sur les personnels des services au lieu d'assumer ses responsabilités.

TRES BONNE ANNEE 2013 A TOUS

PS : Malheureusement, à l'heure où nous rédigeons cet article, nous ne pouvons être sûrs qu'il reste suffisamment d'élus pour constituer une véritable équipe majoritaire...

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.



L'École d'enseignements artistiques vadrouille à Broadway

Samedi 15 décembre, plus de 220 spectateurs ont assisté au concert de Noël proposé par les élèves de l'école d'enseignements artistiques de Blainville-sur-l'Eau. Dirigés par Sabine Lecompte, coordinatrice de l'établissement, les différents ensembles qui se sont succédés sur la scène de la Maison des Fêtes et de la Culture ont tous fait preuve de maîtrise et de virtuosité. Passant de standards du gospel à des morceaux issus de comédies musicales, instruments, voix et jeu d'acteur ont offert au public un spectacle particulièrement réussi.



Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 28 novembre 2012

Madame le Maire soumet le compte-rendu du Conseil Municipal précédent à l'approbation. Il est approuvé à l'unanimité des votants (5 abstentions).

1. Budget 2012 - Décision modificative n°1

Madame le Maire propose le vote d'une décision modificative du budget. A l'unanimité des votants (5 abstentions) la décision modificative est adoptée.

2. Subventions aux associations

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur les propositions de subventions à accorder aux associations. Concernant les associations bénéficiant de plus de 23 000 euros de soutien communal (cumulé avec les avantages en nature), une convention d'objectifs et de moyens sera signée. L'ACBD Omnisport, l'AMFC et le Comité des Fêtes sont concernés.

Pour le vote, Madame le Maire a proposé que celui-ci soit réalisé en fonction du type d'associations, permettant ainsi aux conseillers en responsabilité de l'une d'entre elles de pouvoir se positionner utilement sur les subventions aux autres associations. Elle a également précisé que les subventions exceptionnelles ayant déjà fait l'objet d'un vote du conseil municipal n'apparaissent pas dans les tableaux proposés.

Sont validées à l'unanimité, les subventions aux associations "CULTURE ET LOISIRS" pour un montant global de 23 830 euros, aux associations "SCOLAIRES" pour un montant global de 150 euros, aux associations "PATRIOTIQUES" pour un montant global de 1 210 euros, aux associations "SPORTIVES" pour un montant global de 27 930 euros (2 abstentions), aux associations à "CARACTERE SOCIAL" pour un montant global de 7700 euros (1 abstention).

3. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, apporte à l'unanimité un avis favorable concernant l'acquisition de la parcelle n°106 afin d'agglomérer ce terrain à des propriétés communales.

4. Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'acquisition de la propriété sise au 32 rue Saint Dominique. L'ensemble des biens a fait l'objet d'une estimation par les services de France Domaine.

5. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de grille tarifaire des salles communales pour l'année 2013.

6. A la demande de la Trésorerie, le Conseil valide à l'unanimité une demande d'admission en non-valeur pour la somme de 5 euros.

7. Régie des droits de place – Modification de la délibération du 8 décembre 1970

Sur proposition de la Trésorerie, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis favorable à la modification de la délibération du 8 décembre 1970 afin d'ajouter un article supplémentaire : "le mode de perception des droits de place se fera, à compter du 1er décembre 2012, sous forme de quittance à souche issue du carnet P1RZ".

8. Questions et informations diverses

Après une question relative aux travaux réalisés rue de Gerbéviller et au carrefour avec la rue St Antoine, il est signalé par les adjoints en charge de ces dossiers, que des barrières allaient être installées sur les trottoirs pour assurer la protection des piétons.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les dates des manifestations, commissions et inaugurations à venir, et clôt la séance en souhaitant d'agréables fêtes de fin d'année à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.